

Adhésion aux Hébergeuses Solidaires

L'adhésion à l'association des Hébergeuses Solidaires est gratuite.

Elle est valable pour l'année civile en cours, avec tacite reconduction.

Elle peut être modifiée ou retirée sur simple demande à tout moment.

L'offre doit être réservée aux femmes au ruban et faciliter financièrement l'accès à un séjour.



En devenant membre, l'hébergeuse atteste sur l'honneur qu'elle respecte l'ensemble de la réglementation en vigueur selon le type de logement proposé, et reste seule responsable de l'organisation et du déroulement du séjour.

L'association vous recommande de vérifier votre contrat d'assurance, et d'établir des contrats de location, même pour les séjours offerts. Pour tout séjour avec participation financière, les références de déclaration en mairie et/ou numéro de Siret doivent obligatoirement être mentionnés pour valider l'adhésion.

En cas de séjour offert dans hébergement non proposée à la location habituellement, mentionner « hébergement non locatif ».

DEPARTEMENT (nombre et nom svp) :

Nom, prénom :

Téléphone :

Nom de l'hébergement :

Type d'hébergement :

gîte, chambre d'hôtes, chambre chez l'habitant, hôtel, camping...

Siret - récépissé de déclaration en mairie (à joindre) :

Obligatoire pour toute inscription avec participation financière

Adresse de l'hébergement :

Site internet ou page d'annonce en ligne :

pour visualiser l'hébergement

Mail de contact pour les réservations :

Mail de contact pour l'association (si différent du précédent) :

Compte Instagram et/ou facebook :

Offre proposée la plus précise possible - Distinguer les offres ponctuelles éventuelles (St Valentin, fête des mères, Octobre rose...)

En cas de nuitées offertes, merci de l'indiquer de la façon suivante **1 nuit réservée = la 2de offerte2 nuits réservées = 3^e offerteetc**

Indiquer le **nombre de personnes, le nombre de nuits mini et/ou maxi, les restrictions de dates**